Agenais primeur ou nouveau rosé

Vin primeur

LE PRODUIT

Les vins de cette IGP sont souvent issus d'un assemblage de cépages majoritairement aquitains. L'IGP Agenais offre des vins rouges, rosés, mais aussi des blancs secs. Certains millésimes sont propices à l'élaboration de vins blancs moelleux (produits notamment à partir de raisins surmuris de manseng).

ARÔMES ET SAVEURS

La palette aromatique des vins rouges et rosés est très ouverte en fonction des cépages : fruits rouges et noirs, épices et poivron vert, cerise et pruneau, cacao et réglisse, grillé et vanillé. Les blancs expriment les arômes du cépage colombard : citron vert, pêche, nectarine... De plus, le cépage chardonnay amène des notes de fleurs blanches, d'agrumes, de noisettes et d'amandes grillées.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

La récolte des raisins, la vinification et l'élaboration des vins sont toutes réalisées dans le Lot-et-Garonne (à l'exception de 6 communes). Ce territoire jouit d'un climat équilibré. Les influences océaniques tempèrent les rigueurs de l'hiver et apportent les pluies nécessaires au printemps et en été. En automne, les vents méridionaux permettent une excellente maturité du raisin.

UN PRODUIT RECONNU

Au XVIIIème siècle, la vigne est déjà présente dans plusieurs provinces du Lot-et-Garonne (le Mézinais, le Marmandais...) jusqu'au XIXème siècle et la crise du Phylloxéra (insecte nuisible à la vigne). Grâce au savoir faire viticole et commercial local, la viticulture se développe à nouveau à partir de la moitié du XXème siècle. Le vin de pays (ancêtre de l'IGP) de l'Agenais est reconnu en 1982.

Le saviez-vous

L'extension du vignoble au détriment des cultures céréalières fut si important qu'en 1747 l'intendant de Bordeaux, craignant la famine, interdit toute

plantation de vigne.

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique
Situation
5 SUD-OUEST

Carte
Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte
Aire géographique

Contacts
Organisme de défense et de gestion (ODG)
Fédération des Vins Agenais et Côtes du Marmandais

Dupuy
47 200 BEAUPUY

N°SIRET : 38865448500035
Président(e) : Sébastien LAFFARGUE Gilbert BONNET **Contact :** Céline ROSE
Tél. : 05 53 20 74 46
Mél. : **contact@cotesdumarmandais.com**

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit
INAO Bordeaux

Bât A, 3ème étage
1 quai Wilson
33130 BEGLES
Portes de Bègles

N°SIRET : 13000270200343
Tél. : 05 56 01 73 44
Fax : 05 56 01 05 74
Mél. : **INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr**

Organismes de contrôle (OC)
QB Vérification

Siège
2 avenue des Tabernottes
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

N°SIRET : 84082588900016
Président(e) : GABARD Stéphane
Tél. : (33) 05 56 23 69 69
Mél. : contact@qbverification.fr

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/produit/agenais-primeur-ou-nouveau-rose-16015*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP_Agenais_A_201202.pdf
2. mailto:contact@cotesdumarmandais.com
3. mailto:INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr
4. mailto:contact@qbverification.fr